



Travail clandestin,  
Traffics de main-d'oeuvre  
et formes  
illégalés d'emploi

Inregistré le	19.9.93
N° d'Inventaire	1038
Cote	

par Claude-Valentin MARIE

RAPPORT

établi pour le Conseil National  
des Populations Immigrées

FÉVRIER 1992

# Sommaire

AVERTISSEMENT	5
AVANT-PROPOS	7
LE “CLANDESTIN” UNE NOTION AMBIGUË	9
. le travail et l’emploi irrégulier	
. les trafics de main-d’oeuvre	
IMMIGRATION IRREGULIERE :	17
Tradition et Renouveau	
. une dynamique éclatée	
. le cas des réfugiés politiques	
LES FORMES ILLEGALES D’ACTIVITES ET D’EMPLOI	21
. l’emploi illégal des “sans papiers”	
. une infraction parmi d’autres	
LES SECTEURS D’ACTIVITES	25
. l’agriculture	
. la forêt	
. les services	
. le BTP	
. le textile-habillement-confection	
. mythes et réalités du “Sentier”	
LA MESURE MACRO-ECONOMIQUE DES ACTIVITES ECONOMIQUES OCCULTES	43

UNE NOUVELLE DONNE ECONOMIQUE	45
. sous-traitance et précarité	
. les nouvelles formes illégales d'emploi et de trafics de main-d'oeuvre	
UN ENJEU DESORMAIS EUROPEEN	57
CONCLUSION	59
AVIS DU CNPI	61
<b>Annexe 1 :</b>	67
Les principales infractions de travail illégal.	
Dispositions, textes et sanctions - Tableaux synoptiques.	
<b>Annexe 2 :</b>	77
Evolution de la réglementation en matière de lutte	
contre le travail clandestin et les trafics	
de main-d'oeuvre et l'emploi non déclaré.	
<b>Annexe 3 :</b>	81
La réglementation du séjour et du travail applicable aux étrangers.	
<b>Annexe 4 :</b>	89
Arrêt de la Cour de justice européenne sur l'affaire	
"Rush Portuguesa".	
<b>Annexe 5 :</b>	91
Les articles 59 et 60 du traité de Rome.	
<b>Annexe 6 :</b>	101
Circulaire du 25 décembre 1991 (finances-intérieur)	
relative à l'analyse des offres dans les marchés publics.	
Détermination de l'offre "la plus intéressante" dans la procédure	
de dévolution des marchés publics de travaux.	
<b>Annexe 7 :</b>	107
Liste des membres du CNPI	